

Éditorial : spécial rythmes scolaires

Villieu Loyes Mollon : "une des deux communes dans l'Ain à être particulièrement mal traitée"



Éric BEAUFORT
Maire

Compte tenu des incertitudes actuelles, je tiens à consacrer cet éditorial aux rythmes scolaires. A l'heure de la rédaction de ce numéro du 3 en Aïn, je pensais pouvoir vous communiquer des informations précises de la part du Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN). Malheureusement, je suis toujours dans l'attente d'une validation définitive et sans restriction de notre emploi du temps.

Comme "saga de l'été", je ne peux donc que vous relater le déroulement des diverses actions que nous avons menées ces trois derniers mois et qui font suite à la concertation nous avons engagée depuis plus de deux ans avec tous les acteurs locaux concernés (parents d'élèves, enseignants, A3V, conseil municipal).

Prologue

Le 7 mai 2014, le nouveau ministre nommé, Benoît HAMON, autorisait des projets d'expérimentation qui permettaient, entre autre, des Travaux d'Activité Périscolaire (TAP) sur des demies journées en après-midi complètes. La rectrice de l'académie de Lyon nous écrivait donc le 13 mai 2014, nous indiquant la date butoir du 6 juin 2014, pour la transmission d'une proposition d'organisation du temps scolaire. Après deux réunions de travail, un courrier était rédigé en date du 3 juin 2014, engageant la commune dans la réforme, mais demandant une dérogation pour sa mise en place à la rentrée 2015/2016.

Une gestion du dossier totalement négligée par l'éducation nationale

Le 12 juin 2014, le DASEN nous renvoyait un courrier indiquant que, n'ayant pas reçu notre réponse, il nous proposait une organisation du temps scolaire qui, sans proposition de notre part dans les quinze jours, serait appliquée à la rentrée 2014/2015.

Suite à un entretien avec l'inspecteur de l'éducation nationale de notre circonscription, nous avons rédigé un nouveau courrier, indiquant qu'une réponse avait bien été envoyée en date du 3 juin 2014 et argumentant notre proposition avec un emploi du temps précis et la liste des raisons nous amenant à demander le report de la mise en place de la réforme, à la rentrée 2015/2016.

Un courrier du DASEN daté du 2 juillet 2014 mais reçu en mairie seulement le 7 juillet 2014, nous transmettait un arrêté nous imposant une organisation du temps scolaire applicable dès la rentrée 2014/2015, prétextant n'avoir reçu aucun courrier de notre part. Le plus surprenant, est que cet emploi du temps est différent de celui que le DASEN lui-même menaçait de nous imposer dans son premier courrier.

Cet emploi du temps, nous l'avons découvert le 4 juillet 2014 lors de son affichage par les directeurs de nos écoles.

Nous avons alors immédiatement pris contact avec les services du DASEN afin d'éclaircir cette situation romanesque.

Oui, non, oui, non...

Miraculeusement, nos courriers étaient retrouvés et vers 16 heures, nous recevions téléphoniquement, la validation de notre organisation du temps scolaire si nous l'appliquions dès la rentrée 2014/2015, ce que nous avons accepté.

Une heure seulement plus tard et les vacances scolaires commencées, revirement de position : c'est la proposition du DASEN qui nous était à nouveau imposée; l'argument avancé : l'absence

de consensus entre les parties et notamment avec les enseignants.

Très mécontent du traitement qui nous était affligé, j'ai eu dès le lundi une conversation avec la représentante du DASEN, qui s'excusait, en m'indiquant que nous faisons partie, je cite : "des deux communes dans l'Ain à être particulièrement mal traitées".

Elle s'engageait à ce que le DASEN étudie à nouveau notre dossier compte tenu de l'ensemble des échanges écrits enfin retrouvés.

Le 10 juillet 2014, l'inspecteur de l'éducation nationale de notre circonscription, nous réclamait un engagement ferme de notre part, sur la mise en application de notre proposition pour la rentrée 2014/2015. Cet engagement pris il devait sceller l'acceptation définitive de notre proposition, un courrier du DASEN en ce sens devant nous parvenir.

Ne voyant rien venir une relance était faite le mercredi 16/07/2014 au matin. L'après midi, nous recevions un appel de l'académie : retour à la case départ, l'emploi du temps de DASEN est de nouveau d'actualité faute d'avoir obtenu un consensus en conseil d'école !

Dès le lendemain, je demandais à avoir un entretien avec le DASEN en personne afin d'éclaircir ce nouveau volte face et lui exprimer tout notre mécontentement face au mépris de son administration. Toujours injoignable, c'est son adjointe, Mme MENISSIER, qui me rappelait le 18/07/2014. Après lui avoir exprimé notre colère devant un traitement aussi insultant compte tenu du travail fourni depuis deux ans je lui demandais de bien vouloir saisir à nouveau le DASEN pour revenir à notre proposition de planning comme précédemment convenu. Bien consciente du bien fondé de notre proposition mais soucieuse du respect des procédures administratives, elle me promettait de revoir la position académique avec le DASEN et donc de me rappeler dans les plus brefs délais.

A nouveau sans nouvelle et dans l'urgence de prendre les décisions afin d'organiser la rentrée scolaire je relançais le 23/07/2014 la DASEN adjointe. Ses services m'indiquaient dans un premier temps qu'elle était en vacances mais devant mon indignation ils complétaient leurs propos en disant qu'elle était néanmoins joignable. Elle me rappelait donc dans l'après midi pour m'indiquer que le DASEN était prêt à entériner notre planning mais qu'une réunion avec les directeurs des écoles et les inspecteurs d'académie devrait se tenir la semaine avant la rentrée. Je demandais alors une confirmation écrite fort des événements précédents et des tergiversations du DASEN. Mme MENISSIER m'expliquait alors que cela allait être difficile compte tenu des congés. Fort de cette information et compte tenu de l'incertitude d'une confirmation écrite, j'envoyais un courrier le 24/07/2014 confirmant les modalités conclues par téléphone. Le lendemain je recevais un courrier du DASEN qui sans explicitement approuver notre planning ne le contestait pas et retenait "le principe d'une indispensable réunion de concertation, avant la rentrée scolaire, avec les acteurs concernés".

La mystérieuse équipe enseignante de VILLIEU

Ayant pris contact directement avec les directeurs d'école à la demande du DASEN, nous avons rapidement obtenu l'accord de la directrice de l'école maternelle mais, à ce jour, aucune réponse du directeur de l'école primaire. Par contre les parents d'élèves recevaient parallèlement un

mail signé de "l'équipe enseignante de Villieu", sans autre précision quant à sa composition. Ce dernier indiquait que le seul arrêté officiel était celui du DASEN publié le 04/07/2014, et que se seraient leur position lors de la réunion prévue fin août.

Compte tenu de ces éléments j'ai confirmé au DASEN l'organisation de la réunion de concertation le 25 août 2014 à 18 h pour la mise en place de notre proposition d'organisation du temps scolaire entre acteurs et partenaires concernés dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de VILLIEU LOYES MOLLON.

J'ai également porté à son attention le mail envoyé aux parents d'élèves assorti des remarques suivantes :

- Il utilise une adresse email qui se veut officielle "ecole.villieu@gmail.com". Je m'interroge sur la légitimité de son auteur et sa représentativité. En effet, au vu des échanges récents avec Mme DEVOGHELAERE notamment, il semblerait que la position qui consiste à refuser l'emploi du temps élaboré par la commune en concertation avec les parents d'élèves, ne soit pas unanime ;
- Son envoi aux parents d'élèves a créé une nouvelle source d'inquiétudes sur un sujet déjà très délicat. Cela a d'ailleurs entraîné le questionnement des parents d'élèves et ainsi une multitude d'appels à la Mairie ;
- Le ton employé remet clairement en cause l'honnêteté du Conseil Municipal qui n'a fait que relater le résultat des entretiens multiples avec vos services ;
- Il est à noter que malgré le message laissé sur le téléphone portable de M. CAPRA, dont le courriel du 29 juillet 2014 en atteste la bonne réception, nous sommes toujours en attente d'une réponse concernant ses disponibilités pour la réunion prévue fin août."

Conclusion

Compte tenu de tous ces éléments notre position est désormais simple. La rentrée se fera avec l'emploi du temps proposé par la mairie. L'organisation avec l'A3V (modification des contrats de travail, embauche...) et avec notre transporteur est désormais entérinée. La réunion du 25/08/2014 ne sera donc consacrée qu'aux détails de la mise en place et notamment à la répartition des classes dans les TAP, la coordination à prévoir dans l'utilisation des locaux et des personnels intervenants dans les écoles (ATSEM) et la synergie à trouver entre les programmes scolaires, le projet d'école et le contenu des TAP.

Épilogue

Toute remise en cause de notre planning verra s'opposer une fin de non recevoir et une fermeture pure et simple de l'école. Nous seront en effet dans l'incapacité de garantir la sécurité de nos élèves, les horaires ne correspondant ni à notre organisation d'accueil périscolaire ni à la programmation des transports scolaires.

J'espère néanmoins que l'ensemble des acteurs feront l'effort nécessaire à la mise en place d'un planning qui a été reconnu par le rectorat comme dans l'intérêt de l'enfant, ce qui était, c'est toujours bon de le rappeler, la base de la réforme.

Bonne fin de vacances et à la rentrée.

La soirée Irlandaise de La Une et ses Z'amis



La soirée irlandaise du samedi 22 mars 2014 organisée par la "Une et ses Z'amis" a été un franc succès.

Le groupe "NOIR HOUBLON" a mis l'ambiance avec ses chants et ses danses celtiques. La bière, appréciée par tous, a coulé à flot. Les organisateurs, aux couleurs de l'Irlande, ont su assumer tout au long de la soirée, le service et le bon déroulement de cette manifestation. Ils remercient tous ceux qui sont venus leur prêter main forte pour que cette soirée soit vraiment réussie.

Rendez vous en 2016 puisque cette soirée irlandaise se fait tous les deux ans.





SARL RCM

MAÇONNERIE - RÉNOVATION
CARRELAGE - DEMOUSSAGE

David Jacquet

06 80 95 23 57

579 Av. Ch. de Gaulle - Villieu
09 53 36 27 32
david.jacquet.rcm@gmail.com

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

INSTALLATION - RÉNOVATION

DÉPANNAGES 7j/7 CHAUFFAGE - VENTILATION - AUTOMATISME

Denis CHABANNE

Mobile : **06 71 77 16 42**

Les Villardes - Mollon
01800 VILLIEU
Tél. 04 74 35 46 74
Courriel : allume.code@free.fr



Elodie FRÉGÉ une nouvelle fois à Villieu Loyes Mollon



Pour la première fois, l'un des concerts du Printemps de Péruges s'est déroulé à Villieu Loyes Mollon. Grâce à Eric BEAUFORT, qui a su convaincre Marie RIGAUD, directrice du Printemps de Péruges, nous avons en effet reçu l'une des artistes

de la programmation 2014 et pas des moindres puisqu'il s'agissait d'Élodie FRÉGÉ.

C'est la deuxième fois que cette artiste nous faisait le plaisir de venir chanter pour nous puisqu'en 2008, marraine de "La semaine de la chanson française" qui se déroulait à Villieu, elle s'était produite au Centre Innovance.

Durant 1 h 30 Élodie a, une fois de plus, conquis le public venu très nombreux, en lui ouvrant les portes de son univers élégant, chaleureux, avec parfois, une pointe de sensualité qui caractérise cette artiste.



Au fil de la soirée, la chanteuse nous a livré ses chansons dont elle s'attache à raconter l'histoire afin de partager cet univers. Séduit et presque envouté, le public n'a pas résisté longtemps et s'est laissé emporter avec plaisir.

Avec une quinzaine de chansons, Élodie a tenu son public à l'écoute de ses paroles sur des rythmes tantôt bossa nova tantôt sixties tantôt latino américain et n'a jamais manqué, entre chaque morceau, de partager quelques commentaires avec les spectateurs.



Au final, chacun a passé une soirée très agréable avant de repartir à regret mais ravi.

Pose - Ponçage
Réparation - Vitrification

aymejacques@wanadoo.fr

22 cours de la République 69100 Villeurbanne 04 78 84 44 82



**JACQUES
AYME**

PARQUETS - ESCALIERS

06 07 65 48 13

Fax : 04 78 84 64 75

390 rue de la Gare
01800 Villieu Loyes Mollon
04 74 61 41 04

Ent. JM Fernandes

Plâtrerie - Peinture

Petits travaux de carrelage

Décoration

Patines sur meubles

06 60 55 80 83

Buchin - 01800 Villieu Loyes Mollon
04 37 86 01 99

Séjour du comité de jumelage en République Tchèque

Les vacances scolaires et les ponts du 1^{er} et du 8 mai n'ont pas permis à certains de se joindre à la délégation de notre commune invitée par le Maire et le Président du comité de jumelage de Dobrichovice. C'est en minibus que les participants ont gagné la République Tchèque, le 30 avril dernier, où nos hôtes nous ont accueilli et ont présenté le programme du séjour.

1^{er} mai : Journée à Prague en petits groupes pour découvrir ou revoir le palais présidentiel, les jardins du château, la cathédrale St Guy, l'abbaye de Strahov, la vieille ville, l'horloge astronomique, le pont Charles, le Sénat...

2 mai : visite des travaux du village :

- agrandissement de l'école/collège,
- aménagement des espaces verts et piste cyclable/piétons le long des berges de la Berunka (rivière qui traverse Dobrichovice)

Réunion à la mairie sur l'urbanisme :

Présentation des plans d'urbanisme des deux communes et comparaison des classements des différentes zones et des règlements en cours.

Visite de l'école de musique et des arts où beaucoup de jeunes et de très jeunes se familiarisent avec les instruments pour les uns et participation à la peinture et à la poterie pour les autres.

A 19 h, au château, soirée officielle au cours de laquelle Michael Panek a félicité Éric Beaufort pour sa réélection comme Maire et a souhaité que les rencontres entre les populations puissent continuer. Vœu exprimé également par le maire de Villieu Loyes Mollon qui ne manqua pas de remercier chaleureusement les organisateurs du séjour ainsi que les familles d'accueil.

3 mai : En Bohême de l'Ouest, Découverte du château de Becov, construction baroque aux appartements très bien conservés et aménagés de meubles d'époque. Une pièce particulière abrite le reliquaire de St Maur.

Après-midi consacrée à la visite de la ville de Karlovy Vary, station balnéaire très ancienne avec ses sources d'eau chaude et ses palaces, témoins de la splendeur du passé.

La grande guerre de 1918 a suspendu toute activité du tourisme et l'activité thermique n'a repris qu'en 1968 et s'est développée en 2002. C'est une destination de choix de la clientèle russe.

(Un prochain article viendra compléter le détail du programme ci-dessus.)



Station balnéaire Karlovy Vary

4 mai : Fin du séjour, devant la mairie de Dobrichovice, "au revoir" aux familles d'accueil à 8 h 30 et retour en direction de Villieu Loyes Mollon.



Délégation de Villieu Loyes Mollon devant le château de Becov



Reliquaire de St Maurice

Retraite sportive de Villieu Loyes Mollon

Rattachée à la fédération française de la retraite sportive, cette association vous permet de pratiquer la marche et la gymnastique en étant assuré par la même licence. Elle vous permet, éventuellement, de pratiquer dans d'autres clubs adhérents, d'autres activités non faites sur Villieu à ce jour. Par exemple, avec la même licence, vous pouvez pratiquer la danse, le vélo, la natation...

Réservé aux personnes âgées de plus de cinquante ans, et sans aucun esprit de compétition, ce club est fait pour préserver la santé par une activité physique régulière, encadrée par des animateurs diplômés.

Venez nous découvrir au travers du blog Coders : coders01.wifeo.com



Nos activités principales :

- ♦ Lundi marche entre 8 et 10 km avec peu de dénivelé
- ♦ Mardi matin 9 h : séance de gymnastique douce, étirements...
- ♦ Vendredi marche entre 10 et 14 km avec dénivelé

**Pour bien vieillir,
il faut bouger...
en groupe
c'est plus motivant !**

Pour plus de renseignement contacter : François Seemann, René Deplatière, Marc Poncet, Françoise Forest, Monique Millard

A bientôt.

Plomberie - Chauffage

ARCHIS
Création de salle de bain
Traitement de l'eau
Aspiration centralisée
Climatisation

06 19 13 31 77
04 74 61 25 41
mathieu.marchis@sfr.fr

302 rue de Genève - 01800 Villieu Loyes Mollon

Faites vous plaisir...

ARCHI'DECO

100% Déco 100% Nature

Votre conseillère en aménagement intérieur et extérieur

06 12 99 17 22

chrystalleghandis@gmail.com

Guilaine et Jean-Claude
FAFOURNAUX

Particuliers - vitres, intérieur voitures, débarras...
Professionnels - bureaux, commerces, ateliers, immeubles...

759 chemin de la Côtière - 01800 Villieu Loyes Mollon
☎ 04 37 61 10 45 - 06 22 56 28 46

Descollonges Régis

Maçonnerie Générale
(anciennement Paul Tarkin)

04 74 46 77 91

06 20 25 41 99

Chemin de Chavagneux
01800 Villieu-Loyes-Mollon

Travaux neufs
et restaurations

Terrassement
murs de clôture
piscine, terrasse

Lutte contre l'ambroisie

La commune informe la population qu'une plateforme interactive de signalement vient d'être mise en œuvre par l'Agence Régionale de Santé Rhône Alpes (ARS Rhône Alpes). Cet outil permettra de mieux coordonner la lutte contre cette plante invasive fortement allergisante.

site internet: <http://www.signalement-ambroisie.fr/>

numéro vert: 0-972-376-888

mail : contact@signalement-ambroisie.fr

site communal: <http://www.mairievlm.fr/>



Carré vert - Éco-citoyen

Au chevet du Toison !

Deux évènements vont participer à l'amélioration de l'état de santé de notre rivière :

La commune a procédé à la suppression définitive de la station d'épuration et la mise en séparatif du réseau d'assainissement du hameau de Monthoz.

Ce qui permettra de libérer dans le bassin versant des effluents peu conformes déversés par cette ancienne station devenue obsolète. Une liaison directe avec Loyes a finalement été créée et mise en service en mars 2014. Les eaux usées sont ainsi acheminées au moyen d'une pompe de relevage vers la station de Villieu et les eaux pluviales rejoindront le bassin versant du Toison.

Dans le cadre du contrat de bassin 2006/2011, le Syndicat de la Basse Vallée de l'Ain (SBVA) a confié au bureau d'études "Eaux et Territoires" la mission d'étudier la faisabilité concernant le rétablissement de la continuité écologique de la rivière tant sur le plan piscicole qu'hydromorphologique. Cette discontinuité se situant au droit des seuils du Berlion et de Pain Béni.

Les objectifs fixés sont d'établir un état des lieux, d'analyser l'impact des ouvrages sur le fonctionnement de la rivière, de réaliser une étude comparative de plusieurs scénarios d'aménagement et/ou de réparations. Puis finalement de proposer pour le scénario retenu, un descriptif détaillé et chiffré.


Une première réunion de tous les propriétaires riverains a eu lieu, suivie d'un premier comité de pilotage regroupant tous les acteurs concernés. L'étude se poursuit et nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites données à celle-ci.



Entreprise de maçonnerie
Fondée en 1959
Spécialiste pose de briques
Chape auto-nivelante
sarl J. MENAND
1049 AVENUE CHARLES DE GAULLE
01800 VILLIEU
TÉL. 04 74 61 02 85 FAX : 04 74 61 25 75



Cédric JACQUET SARL
• Charpente • Couverture • Zinguerie • Menuiserie
• Agencement intérieur • Salle de bain • Cuisine
☎ 04 74 61 12 68 - 06 88 41 61 33
Zone d'activité sous la Gare
01800 VILLIEU-LOYES-MOLLON - Fax. : 04 74 61 12 67



Conception, création et entretien d'espaces verts
Bastien NUGIER
06 22 56 67 65
Projet de Tonte Débroussaillage
Planification Taille et Élagage
Pavage et Végétalisation
Arrosage automatique
Conception création et entretien d'espaces verts
HORIZON VERT - 36 rue Montebello - 01800 Villieu - Tél. 04 74 24 21 00



La décoration de votre événement
100% personnalisée
Faire-part, salle, plafond, housses de chaises, lanternes en papier, coin photo, bar à bonbons...
N'hésitez pas à nous contacter !
contact@lespitilsthemes.fr
www.lespitilsthemes.fr - 04 82 53 96 78
109 Montée des Cannes, 01800 Villieu



Planet's services
04 74 61 34 75
www.planetservices01.com
L'entretien de votre propriété
Espaces verts
Tontes, tailles, plantations
Nettoyage haute pression
Nettoyage des tombes
59 rue de l'église - Villieu



Camping Claire Rivière
Location Emplacements
Mobile home en week-end, à la semaine
04 74 61 93 00
06 07 45 04 74
Ouvert du 1^{er} avril au 15 octobre

Agenda

Fermeture annuelle de la bibliothèque
du 28 juillet au 10 août 2014

Samedi 30 août

Inscriptions - Dynamic club
Auditorium - Centre Innovance
Renseignements : Audrey GEOFFRAY
06 70 47 40 57

Dimanche 1^{er} septembre

Commémoration
Bataille du pont de Chazey
Anciens combattants
Pont de Chazey - Salle polyvalente
Renseignements : Jean-Paul APAYA
04 74 61 04 48

Vendredi 05 septembre

Assemblée Générale - Sou des écoles
Auditorium - Centre Innovance
Renseignements : David SIGAUD
06 20 72 30 09

Assemblée Générale - Société de chasse
Maison Pour Tous de Mollon
Renseignements : Cédric JACQUET
06 88 41 61 33

Inscriptions - École de musique
École du Toison
Renseignements : Gilbert BIANCO
06 27 08 07 84

Samedi 06 septembre

Inscriptions - École de musique
École du Toison
Renseignements : Gilbert BIANCO
06 27 08 07 84

Vendredi 12 septembre

Assemblée Générale
La Une et ses Z'Amis
Auditorium - Centre Innovance
Renseignements : Pascal BOUCLIER
06 65 69 35 33

Samedi 13 septembre

Concours de pétanque
Mollon OmniSport (MOS)
Maison Pour Tous de Mollon
Renseignements : Christian RIBOTTI
06 34 14 15 10